



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

# Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2020

Avis d'impôt établi en 2021

AVIS\_IR\_RG

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP SAINT-BENOIT  
5 RUE RAYMOND BARRE CS 71006  
97470 SAINT BENOIT

## Vos références

**Numéro fiscal :**  
Déclarant 1 (C) : 13 21 756 377 200  
Déclarant 2 (C) : 03 97 211 075 044  
**Référence de l'avis :** 21 97 4050202 95  
**Adresse d'imposition au 01/01/2021 :**

36 CHE BONERE  
SAINT-BENOIT  
97470 ST BENOIT

**Numéro FIP :** 974 42 23 9709327789 3 A  
**Numéro de rôle :** 011  
**Date d'établissement :** 06/07/2021  
**Date de mise en recouvrement :** 31/07/2021

**Identifiant service :** 97416

## Vos contacts

**Par messagerie sécurisée**  
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#)

**Par téléphone**  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

**Sur place**  
auprès de votre centre des finances publiques  
(horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)

SIP SAINT-BENOIT  
SAID SAINT-BENOIT  
5 RUE RAYMOND BARRE  
CS 71006 97470 SAINT BENOIT

PRINGAULT PHILIPPE  
OU PRINGAULT MARIE-THERESE  
36 CHE BONERE  
SAINT-BENOIT  
97470 ST BENOIT

## Somme qu'il vous reste à payer

**986,00 €**

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

27 septembre 2021 :	246,00 €
25 octobre 2021 :	246,00 €
25 novembre 2021 :	246,00 €
27 décembre 2021 :	248,00 €

**Compte qui sera débité :** FR76 1010 7003 090X XXXX XXX6 929

Identifiant de la banque : BREDFRPPXXX

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050021C21G5F377718PAS2A21

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au  
15/09/2021.

**Revenu fiscal de référence :**

**81 867**

**Nombre de parts :**

**3,00**

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

\* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2021, de vos revenus 2020. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2020.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#).

Déclarant 1 - Nom de naissance : PRINGAULT  
 Déclarant 2 - Nom de naissance : ROBERT



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M		2		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	3,00

**IMPOT SUR LE REVENU****Détail des revenus**

	Déclar. 1	Déclar. 2	Total
Salaires.....	55632	32401	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 5563	- 3240	
Salaires, pensions, rentes nets.....	50069	29161	79230
Revenus des locations meublées non pro. régime micro, déclarés.....	5400		
Abattement <sup>6</sup> .....	- 2700		
Revenus des locations meublées non pro. régime micro, nets.....	2700		
Revenus des locations meublées non professionnelles régime micro, total foyer fiscal.....			2700

Revenu brut global.....				81930
CSG déductible.....				- 184

Revenu imposable.....	Taux	12,8%	Montant	81746
Revenus au taux forfaitaire.....				121
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>				*
Montant de l'abattement DOM 30 %.....				- 2450
Montant de l'impôt net sur les revenus soumis au barème				6946
Impôt avant réductions d'impôt.....				6946

REDUCTIONS D'IMPOT <sup>15 18</sup>	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Dons : personnes en difficulté.....	140	140	105	
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	2	2		
Montant de la réduction d'impôt.....			366	
<b>Total des réductions d'impôt<sup>20</sup>.....</b>				- 471

Impôt proportionnel.....				+ 15
<b>Impôt total avant crédits d'impôt.....</b>				<b>6490</b>

CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré	Montant retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	15	15	- 15

**IMPOT NET**

Total de l'impôt sur le revenu net.....			6475
---	--	--	------

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2023 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

#### PRELEVEMENTS SOCIAUX

##### Détail des revenus

Revenus professions non salariées <sup>46</sup> .....	
BASE IMPOSABLE.....	
Taux de l'imposition	9,70%
Montant de l'imposition.....	262

##### CSG - CRDS

2700
2700
9,70%
262

##### PREL SOL

2700
2700
7,50%
203

**Total des prélèvements sociaux nets.....**

**465**

Pour information :

Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine <sup>49</sup> pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2021.....

184

#### CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2020 :

##### IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2020 dû <sup>53</sup>:

6475

Retenue à la source prélevée en 2020 par vos verseurs de revenus :

- 5304

Acomptes prélevés en 2020 sur votre compte bancaire :

- 236

Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :

+ 54

**Solde d'impôt sur les revenus 2020 :.....**

**989**

#### PRELEVEMENTS SOCIAUX

Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus <sup>53</sup>.

##### CSG-CRDS

203

Acomptes prélevés en 2020 sur votre compte bancaire :

##### - 264

- 204

Prélèvements sociaux à 17,2% nets :.....

##### - 2

- 1

**Solde des prélèvements sociaux 2020 <sup>53</sup>:**

- 3

#### TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER

**986**

#### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence <sup>25</sup>.....

**81867**

##### Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible <sup>19</sup>

121

#### PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2021, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2022 est de :

##### Déclar. 1 18417

##### Déclar. 2 15810

Plafond total de 2019.....

4926
+ 4677
+ 4694

3923
+ 3973
+ 4052

Suite en page suivante >>>

>>> Suite de votre avis

Plafond calculé sur les revenus de 2020.....	+ 5007	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2021.....	= 19304	= 16062

**PRELEVEMENT A LA SOURCE 2021**

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401](http://impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401)